



La Prévention Technique de la Malveillance

La gendarmerie de MONCE EN BELIN et le référent sûreté en prévention technique de la malveillance (PTM) du groupement de gendarmerie départementale de la Sarthe, organisent en partenariat avec la municipalité une réunion publique d'information, afin de sensibiliser la population sur la lutte contre la délinquance.

Les sujets abordés concerneront plus particulièrement les cambriolages et les moyens de protéger ses biens.

Des conseils simples et pratiques seront prodigués au public et des préconisations plus ciblées pourront être réalisées à l'attention des commerçants.

La Prévention Technique de la Malveillance (PTM) est un outil supplémentaire de lutte contre la délinquance.

Le référent sûreté est à votre disposition pour vous promulguer ses conseils.

Son rôle consiste à **analyser** un site pour en déterminer ses fragilités au niveau sûreté.

Il préconise ensuite **GRATUITEMENT** un certain nombre de mesures visant à établir une stratégie de défense pour :

- dissuader le délinquant de passer à l'acte ;
- le ralentir et stopper sa progression ;
- alerter et faciliter son interpellation par les forces de l'ordre.

Des préconisations :

- techniques (mécaniques et électroniques) ;
- organisationnelles et humaines.

MESURES PARFOIS SIMPLES ET PEU COÛTEUSES

Au profit :

- des chefs d'entreprise et des commerces à risque.

Les missions du référent sûreté se résument de la manière suivante :

- la consultation de sûreté ;
- l'audit du sûreté ;
- le diagnostic de sûreté ;
- l'Étude de Sécurité Publique (ESSP) ;
- la vidéoprotection.

Votre référent sûreté se tient à votre disposition au sein de la cellule renseignement du groupement de gendarmerie départementale de la Sarthe.

Ses coordonnées :

Maréchal des logis-chef Aufort Sophie
02.43.78.55.25
sophie.aufort@gendarmerie.interieur.gouv.fr